

## **TECHNOFAN**

Société anonyme au capital de 1.373.398 €.

Siège social : 10 Place Marcel Dassault, ZAC du Grand Noble, 31700 Blagnac.  
710 802 547 R.C.S. Toulouse.

### **REDUCTION DE CAPITAL PAR ANNULATION D' ACTIONS AUTO-DETENUES**

Le Conseil d'Administration, en séance du 10 février 2012, agissant sur délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2011, a décidé, à l'unanimité, avec effet au 28 février 2012 :

- De procéder à l'annulation de 57.541 actions de la Société, soit la totalité des actions de la Société détenues par la Société au 10 février 2012 ;
- De réduire à due concurrence le capital social qui sera ramené de 1.373.398€ à 1.258.316€ divisé en 629.158 actions de 2€ de nominal ;
- D'imputer la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur un compte spécial de réserve ;
- De modifier en conséquence l'article 6 des statuts – capital social.

L'article 6 des statuts est modifié comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de 1.258.316 euros. Il est divisé en 629.158 actions d'une valeur nominale de 2 euros chacune, toutes entièrement libérées et jouissant de droits identiques. »

Et il est inséré à la fin de l'article 6 l'alinéa suivant :

« Le Conseil d'Administration, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2011, a décidé lors de sa séance du 10 février 2012 de réduire le capital social d'une somme de 115.082€ pour le ramener de 1.373.398€ à 1.258.316€, divisé en 629.158 actions, par voie d'annulation dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat par la Société de ses propres actions. »